

Fiche outil 8 : L'échelle de Hart

Un outil de mesure de la participation des élèves

Contexte

Dans l'ébullition sociétale de la fin des années soixante, la question de la place des citoyens dans la prise de décisions politiques est devenue centrale. La sociologue Sherry R. Arstein s'est intéressé à ce sujet en étudiant des projets participatifs de politique locale. En 1969, elle a proposé une «échelle de la participation citoyenne»^[1] comportant 8 échelons dont le plus bas correspond à la non-participation et le plus haut au pouvoir effectif.

L'échelle de Hart

Roger Hart^[2], psychologue spécialisé dans les droits de l'enfant a adapté cette échelle à l'évaluation de la participation des enfants dans des projets citoyens. Elle est tout à fait pertinente dans le cadre du dispositif **La culture a de la classe**.

Véritable outil de réflexion, l'échelle de Hart peut être utile à différents moments du projet que ce soit en amont, en aval ou durant son déroulement. Elle permet de se situer et de se donner des niveaux à atteindre. Dès le niveau 4 de l'échelle, la démarche participative est enclenchée.

Roger Hart définit 8 niveaux de participation, chacun de ces degrés correspondant à un barreau de l'échelle^[3] :

Niveau 8 : Prise de décision en commun

Un projet ou des idées sont initiés par les jeunes qui invitent les adultes à participer au processus de décision en tant que partenaires.

Niveau 7 : Initiative et direction des jeunes

Un projet ou des idées sont initiés et gérés par les jeunes. Les adultes peuvent être invités à apporter le soutien nécessaire, mais le projet peut être mené à bien sans leur intervention.

Niveau 6 : Initiative des adultes, partage de la décision avec les jeunes

Le projet est initié par les adultes, mais les jeunes sont invités à participer au processus de décision et à prendre des responsabilités en tant que partenaires égaux.

Niveau 5 : Consultation et information des jeunes

Le projet est initié et géré par les adultes, mais les jeunes apportent leurs avis et suggestions et sont informés de l'impact de leurs suggestions sur les décisions finales ou sur les résultats.

Niveau 4 : Information des jeunes et délégation de certaines fonctions

Le projet est initié et géré par les adultes ; les jeunes sont invités à remplir certaines fonctions spécifiques ou à réaliser certaines tâches dans le cadre du projet, mais ils sont conscients des limites de leur influence réelle.

Niveau 3 : Participation symbolique

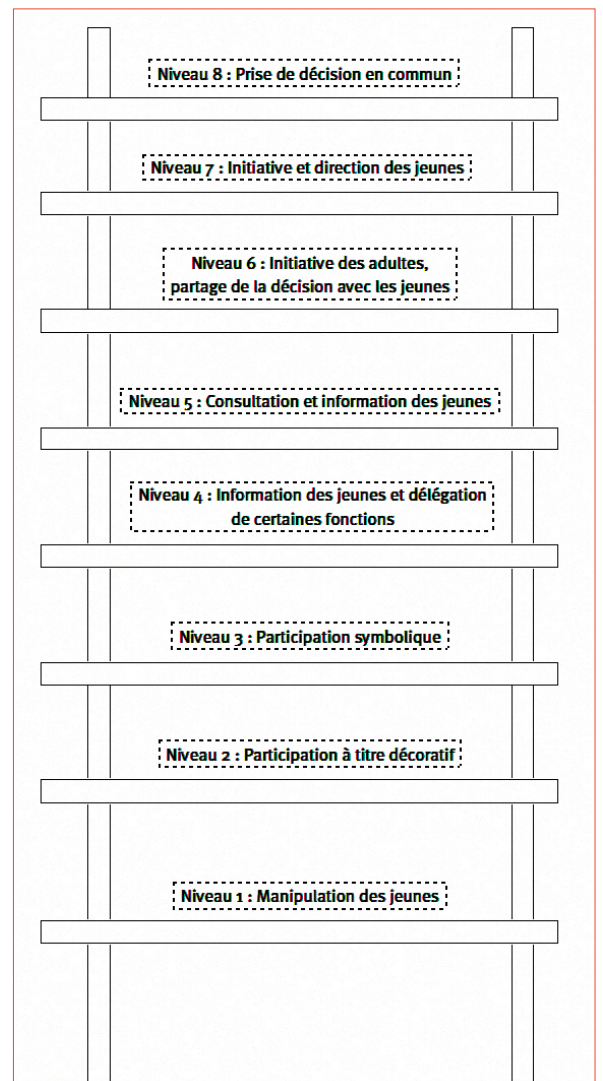
Les jeunes sont invités à remplir certaines fonctions dans le projet, mais ils n'exercent aucune influence réelle sur les décisions.

Niveau 2 : Participation à titre décoratif

Dans le projet, les jeunes ne remplissent aucun rôle significatif. Il leur est donné une place bien visible pour qu'on ne manque pas de les remarquer.

Niveau 1 : Manipulation des jeunes

Les jeunes sont invités à participer au projet mais n'ont aucune influence réelle sur les décisions et les résultats.



Bibliographie

Références

^[1] ARNSTEIN Sherry, «a ladder of citizen participation», journal of the american institute of planners, vol. 35, no 4, 1969, p. 216–224.

^[2] HART Roger A., 1992, Children's Participation : From tokenism to citizenship, Innocenti Essay, no. 4, International Child Development Centre, Florence.

^[3] Cité par GOZDZIK-ORMEL Zaneta, 2015, Parole aux jeunes ! Manuel sur la charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale, éditions du Conseil de l'Europe.